

## La levée de Bercheny-hussards

Raymond Boissau

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rha/6749>

ISBN : 978-2-8218-0522-4

ISSN : 1965-0779

### Éditeur

Service historique de la Défense

### Édition imprimée

Date de publication : 15 juin 2009

Pagination : 15-21

ISSN : 0035-3299

### Référence électronique

Raymond Boissau, « La levée de Bercheny-hussards », *Revue historique des armées* [En ligne], 255 | 2009, mis en ligne le 15 mai 2009, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rha/6749>

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Revue historique des armées

---

# *La levée de Bercheny-hussards*

Raymond Boissau

---

- 1 Les hussards sont, à l'origine, des cavaliers légers hongrois irréguliers. Les premiers dans l'armée française apparurent en 1692, pendant la guerre de la Ligue d'Augsbourg : déserteurs de l'armée impériale, ils furent regroupés en un régiment régulier donné successivement au baron Cornberg et au comte Mortany. La guerre terminée, comme il était alors d'usage, le régiment fut licencié en 1798. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, trois nouveaux régiments furent mis sur pied dans les mêmes conditions ; un seul fut conservé lors de la réforme de 1716, Rattky-hussards, réduit à 4 compagnies de 25 hussards.

## La levée

- 2 La France entra en belligérance avec l'Espagne en 1719. Il devint vite évident que le petit nombre des hussards était insuffisant pour fournir à l'armée les missions qu'elle pouvait en attendre. Dans l'incertitude sur la durée du conflit, le Régent décida le 1<sup>er</sup> septembre 1719 d'augmenter l'effectif de Rattky en portant ses compagnies de 25 à 35 hommes et en doublant le nombre de celles-ci par la levée d'un deuxième escadron. Cette levée fut confiée à Ladislas Bercheny. Ce dernier était un Hongrois de haute noblesse, fils de Nicolas Bercheny, le généralissime des troupes qui avaient suivi en 1701 le prince Rakoczy dans l'insurrection hongroise contre l'oppression autrichienne. Lorsque la révolte fut vaincue, Ladislas, alors capitaine dans les gardes nobles de Rakoczy, – il avait 23 ans –, avait été envoyé en France par le prince, qui l'avait recommandé à la cour de Versailles. Le roi l'avait admis le 1<sup>er</sup> septembre 1712 à la 1<sup>re</sup> compagnie des mousquetaires. Il avait fait preuve d'excellentes qualités d'officier et avait été nommé le 31 décembre de la même année lieutenant-colonel réformé à la suite du régiment de Rattky. Il s'y distingua d'emblée dans un brillant engagement dans le Palatinat en août 1713.
- 3 La paix revenue, le prince Rakoczy, après un long exil en Pologne puis en France, partit en 1717 pour Constantinople à l'invitation du sultan qui attendait de lui un appoint

militaire en Transylvanie contre l'Empire autrichien. Mais l'armée ottomane fut vaincue par les forces impériales et la présence du prince devint politiquement gênante pour la Porte. Avec sa modeste cour et une petite troupe levée en Pologne par Nicolas Bercheny, Rakoczy fut relégué à Rodosto (aujourd'hui Tékir-Dag), petit port sur la mer de Marmara. Avec l'autorisation du Régent, qui l'avait probablement chargé de quelque mission de renseignement, Ladislas avait accompagné Rakoczy et était resté un certain temps auprès de lui et de son père. Il était revenu en France à la fin de 1718 et avait rejoint le régiment de Rattky avec le grade de mestre de camp réformé ; il s'était de nouveau distingué en Espagne au siège de Rosas le 4 novembre 1719.

- 4 Quand il fut question de lever pour le régiment un deuxième escadron composé uniquement de Hongrois et qu'il s'avéra impossible de recruter en Hongrie en raison du refus de Vienne, Ladislas Bercheny pensa tout naturellement au vivier que constituaient les Hongrois et Transylvains gravitant, désœuvrés, autour du prince à Rodosto. Le 8 mai 1720, il écrivit au ministre de la Guerre pour lui proposer de retourner lui-même à Constantinople et d'y lever le deuxième escadron. La réponse de Le Blanc est du 25 mai : « *Son Altesse Royale approuve la levée du second escadron de hussards à Constantinople comme vous proposez de la faire. Mandez-moi, je vous prie, les mesures que vous croyez les plus convenables pour y réussir, afin que je puisse concourir avec vous à l'exécution de votre projet.* »<sup>1</sup>
- 5 Bercheny suggéra-t-il que l'escadron devînt régiment et qu'il en fût le propriétaire ? Peu importe. Le 10 juin, Le Blanc fit savoir à Rattky qu'au lieu d'augmenter son régiment, le Régent avait décidé d'en former un second « *dont M. de Bercheny fera[it] la levée à Constantinople* »<sup>2</sup>. Nous ne possédons pas le texte de création du nouveau régiment mais nous savons qu'il était daté du 12 juin 1720 et qu'en vertu de l'ordonnance du 2 janvier 1720, les 4 compagnies à lever devaient être chacune à l'effectif de 41 hommes, soit 2 brigadiers et 39 hussards, encadrés par 2 capitaines, 2 lieutenants et un maréchal des logis<sup>3</sup>. Il s'agissait donc de recruter 164 hommes et de mettre en place un encadrement de 16 officiers et 4 maréchaux des logis, auxquels s'ajouteraient un major et un aide-major.
- 6 À la demande de propositions concrètes faite par le ministre, Bercheny répondit au début de juin<sup>4</sup>. Sa lettre est reproduite *in extenso* dans l'historique du 1<sup>er</sup> régiment de hussards du commandant Ogier d'Ivry. Il souhaitait partir accompagné d'un capitaine et de trois lieutenants tirés du régiment de Rattky, avec l'accord du colonel, destinés à encadrer les recrues pendant le voyage. Il lui était nécessaire de recevoir de l'ambassadeur de France près la Porte, le marquis de Bonnac, toutes facilités pour lever sa troupe et l'embarquer, et, du ministre, une lettre de crédit sur Constantinople. Il suggérait que le port d'arrivée fût Marseille, où il mettrait en place une équipe d'accueil composée du lieutenant-colonel, du major et d'un lieutenant, et souhaitait qu'une fois assemblé là, le régiment fût envoyé en Alsace, à Haguenau ou à Colmar, où il serait le plus facile de le monter, de l'armer et de l'équiper. Les officiers qu'il demandait étaient : pour la lieutenance-colonnelle Didier Bonnaire, un Lorrain ancien du régiment de hussards de Versailles, alors capitaine réformé à la suite de Rottembourg-cavalerie ; pour la majorité Boldizsar Kisfaludy, gentilhomme hongrois parlant bien le français, alors capitaine réformé à la suite de Rattky ; pour l'aide-majorité le chevalier Bonnaire, un lieutenant neveu de Didier qui avait servi quatre ans cadet dans Versailles. Il souhaitait emmener en Turquie comme encadrement Zsigmond David, capitaine, et les lieutenants György Csülök, Tolnay et Csepreghy, ainsi que le capitaine Antal Hofstein sur lequel il se reposerait « *pour les détails* ». En conclusion, Bercheny exprimait le désir de partir le plus tôt possible pour profiter

de la belle saison, muni des commissions des officiers et des ordres nécessaires. Sa lettre fit à Versailles l'objet d'une fiche de présentation au ministre datée du 20 juin 1720. Tout fut approuvé et les ordres en conséquence furent donnés <sup>5</sup>.

- 7 Dès le 19 juin, sur ordre du Régent, l'amiral de France, le comte de Toulouse, et son second, le duc d'Estrées, avaient écrit au marquis de Bonnac pour lui prescrire de faciliter l'envoi des recrues de Constantinople, d'obliger les capitaines et patrons de bâtiments revenant en France à embarquer celles-ci moyennant le prix habituel de passage de 7 sols et 6 deniers par homme et par jour « *que paieront les commissionnaires de M. de Bercheny* », et de donner les ordres utiles au vice-consul de Gallipoli <sup>6</sup>. Le 5 juillet, Le Blanc et le comte d'Évreux, colonel général de la cavalerie, rédigèrent aussi chacun à l'ambassadeur une lettre lui demandant de faciliter à Bercheny tout ce qui dépendrait de lui pour une prompt réussite de la levée et de lui faire avancer jusqu'à 20 000 livres, somme que le ministre ferait rembourser à Marseille ou ailleurs au taux du change. Ces lettres furent probablement confiées à Bercheny pour qu'il les remette lui-même à Bonnac <sup>7</sup>.
- 8 On ignore où et quand Bercheny et ses officiers s'embarquèrent. Ils évitèrent sans doute Marseille où la peste se déclara en juillet et prirent passage à bord d'un bâtiment de commerce à destination de Smyrne. Le 24 septembre 1720, Bonnac rendit compte au Régent de leur arrivée dans ce port, affirmant que, conformément aux ordres reçus, il ferait tout pour favoriser la levée du régiment et il ajoutait : « *Il me paraît que le comte de Bercheny, son père, homme fort avide, pousse sa prétention beaucoup plus loin, mais je m'en tiendrai exactement à l'ordre de Votre Altesse Royale et ne me mêlerai que du transport de ces Hongrois si son fils en peut ramasser quelques-uns.* » <sup>8</sup>
- 9 Le 6 octobre, Bercheny annonça au ministre son arrivée à Constantinople et lui rendit compte des mesures qu'il avait prises pour la réussite de sa mission. En même temps, il informa son major, Kisfaludy, resté à Haguenau, du déroulement de son voyage. Le 8 octobre, Bonnac confirma à Le Blanc l'arrivée de Bercheny et rendit compte qu'il avait obtenu pour celui-ci la permission du grand vizir, Ibrahim Pacha, d'effectuer la levée. Plus tard, dans un mémoire relatant les principaux événements survenus pendant la durée de son ambassade, Bonnac expliquera que sa démarche avait surpris les ministres de la Porte : « *Ils le prirent même au point d'honneur, prétendant qu'il serait honteux à leur Empire de laisser sortir des étrangers qui étaient venus y chercher leur sûreté et leur subsistance pour les aller chercher chez d'autres princes* », mais l'ambassadeur sut les convaincre. Bercheny et ses officiers se rendirent à Rodosto. De là, écrira-t-il en 1747, Bercheny envoya des « *affidés* » sur les frontières de Hongrie, avec beaucoup de peines et même de périls <sup>9</sup>.
- 10 Si l'on s'en rapporte au premier contrôle de troupe du régiment, établi en 1722 à Haguenau <sup>10</sup>, les 31 premiers enrôlements à Rodosto eurent lieu du 20 au 30 septembre, ce qui laisse supposer que Nicolas Bercheny avait déjà travaillé pour son fils. Le recrutement se poursuivit à Rodosto, 16 hommes en octobre, 13 en novembre, 11 en décembre, 6 du 1<sup>er</sup> au 6 janvier 1721 ; rien jusqu'à la fin de février ; 17 en mars, 10 en avril, 22 en mai, 2 le 15 juin ; au total 128. À ceux-là s'ajoutèrent 10 hussards enrôlés à Constantinople, un à Vidin (Bulgarie) et un à Bucarest, ce qui porta à 140 l'effectif recruté et encore en service à la fin de 1722. Selon un certificat du comte d'Àvreux produit en 1724 et figurant au dossier personnel de Bercheny <sup>11</sup>, ce furent 174 hussards et 9 officiers que celui-ci fit passer en France.
- 11 Le marquis de Bonnac s'occupa activement de procurer à Bercheny les moyens de transport pour la France. Les vaisseaux de commerce partant de Constantinople pour Marseille étaient si pleins de marchandises qu'ils ne pouvaient accepter de nombreux

passagers. Bonnac réussit à convaincre un capitaine, André-Denis Fougasse, de remplacer la totalité de son chargement par les 100 premiers Hongrois, mais en raison du prix élevé des vivres à Constantinople, – pour la traversée de 100 hommes, le coût de l'achat et de l'embarquement s'élevait à 700 écus –, Bonnac dut aller bien au-delà des 7 sols et 6 deniers par homme et par jour réglementaires et fit convenir entre le capitaine et Bercheny d'un forfait de 12 écus par hussard et de 30 écus par officier pour le passage et la nourriture <sup>12</sup>.

- 12 S'agissant des formalités, Bonnac obtint le 20 janvier 1721 un « commandement » de la Porte enjoignant aux cadis (juges) et disdars (gouverneurs) des Dardanelles de laisser passer les 100 Hongrois passagers du capitaine Fougasse « *qui s'en vont de leur propre volonté* ». Le 16 février, l'agha des janissaires écrivit à Abdallah, agha *çorbaci* de la 34<sup>e</sup> troupe à Rodosto, pour qu'il ne mît aucun obstacle à leur embarquement. Le 18 février, Boujouraldi, *kapudan-pacha* prescrivit de même à tous les capitaines de vaisseau du Grand Seigneur, aux Khodgiakirs de Tunis, Alger et Tripoli, aux cadis des Dardanelles, à tous les douaniers des Dardanelles et des Echelles et aux disdars de laisser passer sans retard le vaisseau du capitaine Fougasse et ses 100 Hongrois « *après qu'il eut été vérifié au château des Dardanelles qu'il ne contînt rien de contrebande* » <sup>13</sup>. Le 4 mars eut lieu à Constantinople une visite du vaisseau par des officiers de Bercheny, pour laquelle l'ambassade loua un caïque pour la somme d'une piastre.
- 13 Bonnac rendit compte au roi que le premier contingent de 100 Hongrois était parti et que le reste suivrait dans trois ou quatre mois ; il ajouta que le grand vizir, estimant qu'il n'était pas de la dignité de l'Empire que des étrangers en sortissent sous le prétexte de n'y pas trouver une subsistance convenable, avait diminué les allocations personnelles du prince Rakoczy et de ses généraux de 75 à 50 piastres (elles furent rétablies un peu plus tard) <sup>14</sup>. Le détachement était commandé par David, premier capitaine du régiment, disposant de 5 lieutenants. Bercheny, quant à lui, embarqua à la fin de juin 1721 avec 2 capitaines nouvellement engagés, Balint Esterhazy et Janos Begrey, l'aide-major Hofstein, 7 lieutenants et 74 hussards. L'enrôlement des deux dernières recrues eut lieu le 15 juin. Le 20 juin, l'agha des janissaires écrivit à Abdallah : « *Vous serez informé par cette lettre qu'il y a 80 Hongrois qui s'embarquent de leur propre gré sur des vaisseaux français pour aller en France et qu'il y a un commandement pour que personne ne mette obstacle à leur passage ...* » <sup>15</sup> En fait, ce deuxième détachement prit place comme le premier sur un seul bâtiment, celui du capitaine Daniel.
- 14 Comme le Conseil de la marine lui avait recommandé de ménager les intérêts de Bercheny autant qu'il serait juste à l'égard des capitaines de vaisseau <sup>16</sup>, Bonnac tint à faire le point dans une lettre qu'il adressa au Régent le 17 décembre 1721 : « *Les Hongrois du comte de Bercheny que j'avais fait embarquer en différents temps sur les vaisseaux des capitaines Fougasse et Daniel sont heureusement arrivés en France. Le premier de ces capitaines a certainement été lésé dans le marché qu'il a fait à cause de la longueur de sa navigation et c'est beaucoup si le dernier n'a ni gagné ni perdu. Ce que je prends la liberté de marquer à Votre Altesse Royale en cas que ces capitaines s'adressent à Elle pour en obtenir quelque dédommagement...* » <sup>17</sup> Pour verser à Bercheny les 20 000 livres que le Régent avait consenties pour la levée, Bonnac avait dû les emprunter à l'Assemblée de la nation de Constantinople, c'est-à-dire à la chambre de commerce française locale. Cette dette, se montant initialement à 7 693 piastres et 81 aspres, ne fut remboursée par la Cour qu'en 1727 ; avec les intérêts, elle s'élevait alors à 14 763 piastres et 20 aspres. Bonnac régla cette même année à l'Assemblée de la nation ses dettes personnelles qui étaient trois fois plus élevées ! <sup>18</sup>. Bercheny s'était lui aussi

endetté, malgré l'aide qu'avait pu lui apporter son père : il avait emprunté en France 8 000 livres pour payer son voyage et celui de ses 5 officiers et, selon lui-même, il les devait encore en mars 1724, tout en payant régulièrement les intérêts <sup>19</sup>.

## Dans les Cévennes

- 15 La traversée du capitaine Fougasse et de ses passagers fut effectivement longue : elle dura quelque quatre mois. Marseille était ravagée par la peste ; lorsque le navire se présenta devant La Ciotat, il fut refoulé en direction de Sète et put y débarquer le 27 juillet ses 106 hussards, – officiers compris –, et trois particuliers. Le duc de Roquelaure, commandant en Languedoc, enjoignit au capitaine du port de les faire passer à Agde pour qu'ils fissent une quarantaine dans le lazaret construit à cet usage et reçut du ministre l'ordre d'étudier si « *lorsque le temps de cette quarantaine serait expiré, on ne pourrait pas les employer utilement dans quelque poste dans les Cévennes en attendant qu'on pût en faire un autre usage* » <sup>20</sup>. En effet, la peste, partie de Marseille, sévissait maintenant dans plusieurs régions du Midi, notamment dans le Comtat Venaissin et dans le Gévaudan ; la troupe était requise pour établir des cordons sanitaires isolant les foyers de contagion.
- 16 À la fin d'août, le détachement de David fut ramené à Sète où il participa au blocus du littoral. Il occupa des postes d'une dizaine d'hommes dans la ville, à la porte Saint-Joseph, aux Métaires, à La Peyrade et à la digue du canal <sup>21</sup>. Il fut rejoint par Bonnaire, le lieutenant-colonel, qui en prit le commandement. Des armes, – fusils, baïonnettes et fourniment d'infanterie –, lui furent distribuées. Sensiblement à la même époque, le comte de Bercheny, avec le reste du régiment, signala son passage aux îles d'Hyères et fut dirigé vers Agde. Là, le jeune mestre de camp apprit que le premier lieu d'emploi de son régiment serait les Cévennes <sup>22</sup>. Le duc de Roquelaure avait décidé d'installer un nouveau cordon sanitaire entre le Gévaudan et le Bas-Languedoc en bordure des Cévennes, sur une ligne passant par Vallon-Pont-d'Arc, Alès, Le Vigan et Alzon. Le 8 septembre 1721, le premier demi-régiment, que commandait Bonnaire secondé par Kisfaludy et David, s'assembla à Mèze, passa à Montpellier le 9, à Sommières le 11, à Saint-Hippolyte-du-Fort le 13. Le 26 septembre, le deuxième demi-régiment avec à sa tête Bercheny, quitte de sa quarantaine, emprunta le même itinéraire et arriva le 29 à Sommières <sup>23</sup>.
- 17 Le régiment occupa des postes entre Le Vigan et Anduze, chargés d'empêcher les entrées et sorties des personnes et des biens de la zone située au nord de cette ligne. Bercheny installa son PC à Sauve. Il présenta au ministre dès le 7 octobre les inconvénients de la situation de son régiment. Le Blanc lui répondit : « *Ce n'est que par rapport aux circonstances présentes qu'on ne fournit pas encore de chevaux à vos hussards. Je donne en attendant au sieur de Castagnette les ordres nécessaires pour les faire habiller. Je vous prie de m'envoyer un état détaillé de cet habillement afin que je puisse y faire travailler incessamment.* » <sup>24</sup> Les ordres concernant l'habillement furent rapidement exécutés mais, à la fin de l'année, il n'y avait toujours pas de chevaux ni d'armes de cavalerie. Bercheny se rendit à Versailles pour rendre compte de sa mission à Constantinople et déposa un placet qui figure dans son dossier personnel ; il y rappelait que, si l'on avait armé son régiment à peine était-il arrivé, si son habillement était achevé, il était « *actuellement employé pour servir à pied, ce qui dégoûte fort les hussards qui ne sont pas habitués à ce service* ». Il demandait en conséquence qu'il lui fût accordé 300 livres seulement par hussard, moyennant quoi il promettait de « *les équiper de chevaux et armements convenables, les mettre en état de servir et en faire une belle et bonne troupe* ».

- 18 Le 6 mai 1722, Roquelaure décida de lever le blocus du Haut-Languedoc. Le régiment de Bercheny lui fut retiré et reçut l'ordre de rallier Haguenau où il devait prendre garnison en remplacement du régiment de Rattky. Il redescendit à Agde le 9 juin et fit route par Carcassonne, Castelnaudary, Cahors, Brive, Montluçon, Moulin..., Belfort ou Nancy. Cet itinéraire contournant le Massif central par l'ouest lui fut imposé pour éviter les foyers de peste résiduels dans la vallée du Rhône et le trajet dura environ un mois et demi <sup>25</sup>. Le régiment arriva à Haguenau à la fin de juillet 1722. Le comte de Bercheny se démena pour lui procurer tout ce qui lui manquait, notamment sa remonte, et pour rétablir son moral. En décembre 1723, il était complet et mérita alors son appellation de régiment de hussards. Lorsque le régiment de Rattky, devenu Lynden, fut rayé des contrôles en 1756, il devint le régiment de hussards le plus ancien, si bien qu'en 1791, Bercheny-hussards reçut le n° 1. De nos jours, il est appelé 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes.

## Le maréchal de Bercheny

- 19 Il n'est pas question de retracer ici l'historique de Bercheny-hussards, il a été étudié ailleurs <sup>26</sup>. Mais il ne paraît pas sans intérêt de survoler le destin du mestre de camp (colonel de cavalerie) qui le leva pour la France dans des circonstances aussi exceptionnelles.
- 20 La possession d'un régiment donnait au comte de Bercheny un statut honorable dans sa nouvelle patrie, conforté par l'amitié de Stanislas Leszczynski, roi de Pologne, émigré comme lui en Alsace. Mais il était complètement désargenté. Il se détermina donc à effectuer un nouveau voyage à Rodosto pour se rendre auprès de son père, alors âgé de soixante et un an et de santé précaire, et lui demander sa part d'héritage. Il profita pour ce faire de la nomination d'un nouvel ambassadeur de France à Constantinople et du retour de son prédécesseur, le marquis de Bonnac. Il revint à Toulon le 21 mars 1725, nanti des restes de la fortune de son père, l'essentiel ayant été confisqué par la cour de Vienne. Au demeurant, le comte Nicolas mourut à Rodosto en novembre 1725.
- 21 À son retour, Bercheny rendit enceinte de ses œuvres une jeune fille d'Haguenau appartenant à la bourgeoisie locale, Anne-Catherine Girard ; il acheta la petite seigneurie de Frouet en Brie et y installa Anne-Catherine. Celle-ci donna naissance à un fils et, en homme d'honneur, le comte l'épousa deux jours plus tard, le 16 mai 1726. Le couple aura douze enfants dont six arriveront à l'âge adulte. Voulant assurer définitivement pour lui et pour sa descendance, la qualité de sujets du roi de France, il se fit naturaliser en décembre 1726. D'autre part, l'occurrence d'acquérir à bon compte une propriété plus importante que Frouet se présenta : il vendit en 1729 Frouet et acheta la seigneurie de Luzancy, non loin de là, qui restera sa « bicoque » jusqu'à sa mort et abritera sa famille jusqu'à la Révolution.
- 22 Le comte de Bercheny fut un homme de guerre. Il participa à tous les conflits du règne de Louis XV. Pendant la guerre de Succession de Pologne (1733-1735), il fit faire à son régiment ses premières armes : siège de Kehl, enlèvement de lignes d'Ettingen, prise de Philippsburg, affaire de Klausen. Partout, il se distingua à la tête de ses hussards. Nommé brigadier en 1734, il fut promu maréchal de camp en 1738. La guerre de Succession d'Autriche (1742-1748) le rangea parmi les meilleurs généraux, sous les ordres des maréchaux de Broglie, de Belle-Isle, de Saxe. Il se distingua en 1742 au siège de Prague, en 1743 à Dettingen, en 1744 à la reconquête de l'Alsace qui lui valut le grade de



lieutenant général, en 1745 à l'arrière-garde de l'armée du prince de Conti, sauvant cette dernière en retraite et attaquée pendant qu'elle franchissait le Rhin, en 1746 et 1747 en Flandre, sous Saxe ; il était à Raucoux et à Laufeld. Au début de la guerre de Sept Ans (1756-1763), en faîte des honneurs, il commanda en second l'armée du Hanovre, puis en chef le secteur de Hesse. Élevé à la dignité de maréchal de France le 15 mars 1758, il demanda à ne plus servir en campagne, arguant son âge, –il avait près de 70 ans – et ses ennuis de santé. Mais il est certain qu'il avait été affecté de ne pas recevoir le commandement de l'armée, réservé aux favoris de madame de Pompadour.

- 23 Bercheny n'était pas un homme de cour. Il a toujours évité de séjourner à Versailles, n'y faisant que de courtes apparitions pour y traiter des problèmes de son régiment puis ceux du corps des hussards après avoir été nommé en 1743 « *inspecteur général des hussards* ». En revanche, quand il n'était pas en campagne, il appréciait beaucoup d'être auprès du roi Stanislas qui avait mis à sa disposition un appartement dans le château de Lunéville. Tout le rapprochait de Sa Majesté polonaise, exilé comme lui. S'il se tenait à l'écart des « folies » des égéries du beau-père de Louis XV, il aimait comme lui philosopher, parler de religion, lire, fumer la pipe, se promener à cheval.
- 24 Homme de guerre, grand sabreur, il était un homme sévère mais de grande bonté à l'égard de ses hussards, qui le vénéraient, et un père de famille exemplaire. À la fin de la guerre de Succession d'Autriche, il lui restait deux fils. L'essentiel de son patrimoine, avec le manoir de Luzancy, était son régiment. Grâce à Belle-Isle, qui l'appréciait, il obtint que celui-ci fût donné à l'aîné, Nicolas. Hélas, le jeune homme, qui prit effectivement le commandement du corps en 1755, fut enlevé par la petite vérole à la fin de la campagne de 1761. Bercheny-hussards devint alors la propriété du dernier fils de Ladislas, François, qui la conserva jusqu'en 1791. La fin de la vie du maréchal fut assombrie en 1761 par la mort du maréchal de Belle-Isle, son protecteur, en 1766, par celle du roi Stanislas, à la suite de laquelle il quitta Lunéville pour se retirer à Luzancy, peu après par celle de son épouse et par celle de la reine de France, Marie Leszczynska, qui lui témoignait une véritable amitié, en 1776, par celle d'une de ses filles, abbesse d'un couvent de Cisterciennes. Après une brève maladie, il s'éteignit le 9 janvier 1778 dans sa quatre-vingt neuvième année, et fut inhumé dans la chapelle du château de Luzancy. Magnat de Hongrie, défenseur malheureux de l'indépendance de sa patrie au côté de son père, Ladislas comte Bercheny se mit au service de la France qui en fit le père de ses hussards et lui donna le bâton de maréchal.

---

## NOTES

1. Service historique de la Défense, département de l'armée de Terre (SHD/DAT), A1 2 568 f°259, Le Blanc à Bercheny.
2. SHD/DAT, A1 2 568 f°417, Le Blanc à Rattky.
3. SHD/DAT, registre Yb 101 f°231, ordonnances du 2 janvier et du 1<sup>er</sup> octobre 1720.
4. SHD/DAT, A1 2 770 f°12/13, Bercheny à Le Blanc.
5. SHD/DAT, A1 2 568 f°105, Le Blanc à Bercheny.



6. Archives nationales (AN), K 1345, son Altesse de Bourbon et duc d'Estrées à Bonnac.
  7. AN, K 1344, Le Blanc et Évreux à Bonnac.
  8. AN, AE-B/1-392, Bonnac au Régent.
  9. AN, K 1346 n° 1921, Mémoire de Bonnac.
- Bibliothèque municipale de Meaux, MF 110, Bercheny à Argenson du 14 juillet 1747.
10. SHD/DAT, 3 Yc 313, contrôle de troupe.
  11. SHD/DAT, 2 Yd 230, dossier de Bercheny.
  12. AN, AE-B/1-393, Bonnac au Régent le 12 mai 1721. L'écu est une monnaie de compte valant 3 livres.
  13. AN, K 1346 n° 142 n° 143, registre des commandements.
  14. AN, AE-B/1-393 et K 1 344, dépense de l'Echelle en 1721 et Bonnac au roi. Archives du ministère des Affaires étrangères, correspondances politiques vol. 63 f°126.
  15. AN, K 1346 n° 149, registre des commandements.
  16. AN, Mar-B/7-112 f°114, Conseil de la marine à Bonnac.
  17. AN, AE-B/1-393, Bonnac au Régent.
  18. AN, K 1345 reg. 1723 et K 1346 n° 6, Bonnac à Dubois et à Maurepas. AN, AE-B/1-397, PV de l'Assemblée du 21 janvier 1727. AN, AE-B/1-395, Andrezel à Maurepas. AN, AE-B/III-263 f°91, Lenoir à Maurepas.
  19. SHD/DAT, 2 Yd 230, dossier de Bercheny.
  20. SHD/DAT, A1 2 580 f°359 et A1 2 581 f°95, Le Blanc à Roquelaure à La Devèze.
  21. Arch. dép. Hérault, C 602, état des corps de garde de la ligne de Sète à Ceilles.
  22. SHD/DAT, A1 2581 f°496, Le Blanc à Bercheny.
  23. Arch. dép. Hérault, C 8 556, logement des troupes en septembre 1721.
  24. SHD/DAT, A1 2 582 f°409, Le Blanc à Bercheny.
  25. Arch. dép. Hérault, C 8 557, logement des troupes en juin 1722.
  26. Voir la revue *Vivat Hussar* éditée par le Musée international des hussards, jardin Massey à Tarbes, numéros 36 et suivants.

## RÉSUMÉS

Le premier régiment de hussards actuel a été levé en 1721 en Turquie par Ladislas Bercheny, noble Hongrois passé au service de la France après l'échec de l'insurrection du prince Rakoczy contre l'Autriche. Avec l'autorisation du Régent et accompagné de quelques officiers, il partit recruter parmi les fidèles du prince exilé à Rodosto (Tekir-Dag) et ramena 174 Hongrois, chiffre qui lui avait été fixé, et 9 officiers. Le transfert en France se fit par deux bâtiments de commerce dont les capitaines les prirent à la place de leur cargaison habituelle. Les navires ne purent accéder au port de Marseille en proie à la peste. Les deux contingents débarquèrent l'un à Sète, l'autre à Agde à la fin de l'été 1721. Après la quarantaine réglementaire, le régiment fut employé pour compléter le cordon sanitaire isolant les Cévennes. D'abord sans uniforme et muni d'armes d'infanterie, il fut habillé avant de rejoindre à pied Haguenau où il prit garnison et reçut enfin ses chevaux. Bercheny le conduisit au combat dans toutes les campagnes de Louis XV. Sa brillante conduite lui valut de devenir, en 1743, inspecteur du corps des hussards et de recevoir, en 1758, la dignité de maréchal de France. Il se retira peu après dans son manoir de Luzancy, près de Meaux, et y mourut dans sa 89<sup>e</sup> année en 1778.

*The raising of the Bercheny-Hussars.* The first regiment of actual hussars was raised in 1721 in Turkey by Ladislas Bercheny, a Hungarian noble who entered the service of France after the failure of the insurrection of Prince Rakoczy against Austria. With the authorization of the Regent and accompanied by a few officers, he went to Rodosto (Tekir-Dag) to recruit among the followers of the exiled prince and brought back 174 Hungarians, a number that had been established for him, and 9 officers. The transfer to France was made in two commercial boats, in which the passengers took the place of the usual cargo. The ships could not enter the port of Marseilles which was in the grip of plague. The two contingents landed, one in Sète, the other at Agde, in late summer 1721. After the required quarantine, the regiment was employed to complete the isolation of the Cévennes [region]. First without uniforms and armed with infantry weapons, it was dressed before assembling near Haguenau where it entered garrison and finally received its horses. Bercheny commanded it in combat in all the campaigns of Louis XV. His brilliant conduct enabled him in 1743 to become inspector of the corps of hussars and receive in 1758 the dignity of Marshal of France. He retired soon after in his manor at Luzancy, near Meaux, and died in his 89<sup>th</sup> year in 1778.

## INDEX

**Mots-clés :** Ancien Régime, cavalerie, hussards

## AUTEUR

### RAYMOND BOISSAU

Saint-cyrien (promotion 1944), il a commandé le 1<sup>er</sup> régiment de hussards parachutistes de 1970 à 1972 et dirigé pendant cinq ans le Musée de l'armée. Il a publié en 2006 : *Ladislas Bercheny, magnat de Hongrie, maréchal de France* (publication de l'Institut hongrois de Paris).